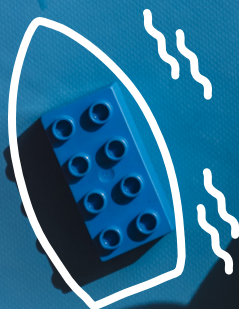




PAYS DE  
Saint-Omer

# L'accueil de la petite enfance dans la CAPSO

Éveiller son imaginaire  
#paysdesaintomer





# Édito

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la CAPSO mène une action forte en direction des familles pour l'accueil de la petite enfance sur les 53 communes qui la composent.

Le développement d'un service petite enfance est en effet un atout majeur à l'attractivité du territoire et reflète notre volonté de développer des services de proximité aux usagers.

Aux côtés de nos partenaires que sont le Département, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole, un travail important de coordination est engagé avec les agents de la petite enfance et les assistants maternels pour offrir un service de qualité à toutes les familles.

Notre agglomération, souhaitant répondre au mieux aux attentes de chaque famille, favorise la diversité des modes d'accueil : accueil collectif, accueil individuel ou à domicile. Ce service permet aux parents de confier sereinement leurs enfants en favorisant leur épanouissement et leurs premiers apprentissages accompagnés par des professionnels formés.

Vous habitez dans l'agglomération ou souhaitez vous y installer, vous trouverez au sein de ce guide les coordonnées du Relais Petite Enfance, véritable service de proximité à destination des parents, qui saura vous guider et vous proposer des solutions adaptées. Vous y trouverez également la description des modes d'accueil, les prestations offertes dans les structures collectives et enfin les aides proposées par nos partenaires.

Bonne lecture à tous,

## **François DECOSTER**

Président de la Communauté  
d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

## **Florence WOZNY**

Conseillère déléguée à la Petite Enfance  
de la Communauté d'Agglomération  
du Pays de Saint-Omer



# Sommaire

- P.4** Les offres d'accueil sur le territoire
- P.10** Où se renseigner ?
- P.14** Les infos pratiques
- P.18** Les tarifs
- P.19** Lieu d'animation enfants-parents
- P.20** Les partenaires



# Les offres d'accueil sur le territoire

Vous avez un enfant de moins de 4 ans et vous recherchez un mode d'accueil ? la CAPSO met à votre disposition 7 structures d'accueil et vous propose dans ses structures collectives un accueil à l'heure, la demi-journée ou la journée de façon régulière ou occasionnelle.





## ACCUEIL COLLECTIF

# Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

Les structures collectives sont des espaces de vie spécialement conçus pour le bien-être et l'éveil de l'enfant. Il y est accueilli à partir de 2 mois et demi (après les 10 semaines du congé maternité légal) jusqu'à la fin du mois anniversaire de ses 4 ans.

### UN PERSONNEL QUALIFIÉ

Chaque structure est encadrée par une équipe de professionnel(le)s de la petite enfance (puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puéricultrices, auxiliaires de crèche, agents techniques). S'appuyant sur un projet éducatif et social, l'équipe aide l'enfant à s'épanouir au sein du groupe tout en respectant son propre rythme.

### L'ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS D'UN HANDICAP OU ATTEINTS D'UNE MALADIE CHRONIQUE

Les enfants peuvent être accueillis jusqu'à la date anniversaire de leurs 6 ans sur dérogation et avis médical en fonction de leur handicap et selon la possibilité des structures. Chaque handicap étant unique, une rencontre sera organisée avec la directrice, le médecin référent de l'établissement et les parents pour établir un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).



7

STRUCTURES  
MULTI-ACCUEIL

DONT



1

STRUCTURE  
ITINÉRANTE



158

PLACES  
MULTI-ACCUEIL



## À PARTIR DE QUEL ÂGE ?

Accueil à partir de 2 mois et demi (après les 10 semaines du congé maternité légal)

### L'ALIMENTATION

Les repas sont fournis, ils sont réalisés par un prestataire spécialisé dans l'alimentation du tout petit. Cette alimentation répond aux besoins de l'enfant en fonction de son âge, elle est diversifiée et lui permet la découverte des goûts et des saveurs. Le prestataire est invité à intégrer des produits issus de l'agriculture biologique et à favoriser les producteurs locaux (circuits courts)

### LE MATÉRIEL

Chaque multi-accueil est équipé de mobilier et de matériel éducatif spécialement adaptés aux besoins des jeunes enfants et répondant aux exigences de sécurité. Les couches et l'ensemble du matériel de puériculture sont fournis par les structures.

### LA BIENVEILLANCE

Les professionnels sont sensibilisés, par le biais de formations, à la prévention des « douces violences ». Chaque enfant est accueilli pris en charge en fonction de son histoire, sa culture, son rythme de vie dans un climat de sécurité physique et affective.

### LA PÉDAGOGIE

Le tout petit enfant est encouragé dans ses apprentissages et dans l'acquisition de son autonomie. Diverses activités lui sont proposées tout au long de la journée, elles lui permettent de découvrir par lui-même en lui laissant une liberté de choix et de mouvement. Il est invité à vivre des expériences multiples et riches à travers le jeu favorisant ainsi le développement harmonieux de ses facultés (pédagogies Montessori et Pikler-Lockzi.)

## LE PARTENARIAT

Afin de proposer aux enfants un large éventail d'activités d'éveil, des partenariats sont établis avec les services culturels de la CAPSO (Conservatoire à rayonnement départemental, Bibliothèque, Ecole d'Art), des associations sportives ou culturelles ou des bénévoles (ex : sensibilisation à la langue anglaise).

## ACCUEIL INDIVIDUEL

### Les Assistant(e)s Maternel(le)s

Le territoire comporte également un réseau d'environ 900 assistant(e)s maternel(le)s. Ces professionnels sont indépendants, ils travaillent à leur domicile ou en Maison d'Assistants Maternels (MAM) et sont employés et rémunérés par les parents. L'accueil chez un assistant maternel est familial et individuel, néanmoins, le Relais Petite Enfance propose aux assistants maternels des temps d'animation collectifs permettant la socialisation des enfants.



### La garde à domicile

Il s'agit d'une personne embauchée au domicile des familles. Les parents peuvent employer directement une personne ou recourir aux services d'associations spécialisées dans ce domaine.



## Adresses & coordonnées des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant

### ① Multi-accueil d'Aire-sur-la-Lys

**Adresse :** rue du nouveau quai  
62120 Aire-sur-la-Lys  
**Mail :** pe-airesurlalys@ca-pso.fr  
**Tél :** 03 74 18 21 01  
**Nombre de places :** 36  
**Horaires :** 7h30 à 18h30  
Ouvert du lundi au vendredi

### ② Multi-accueil itinérant Rou'l'boutchou

**Adresse :** rue du nouveau quai  
62120 Aire-sur-la-Lys  
**Mail :** bebebus@ca-pso.fr  
**Tél :** 06 87 96 80 82  
**Nombre de places :** 10  
**Spécificités d'accueil :**  
Accueil sur les communes de  
Ecques, Mametz, Racquinghem

### ③ Multi-accueil d'Arques

**Adresse :** rue de Sète  
62510 Arques  
**Mail :** pe-arques@ca-pso.fr  
**Tél :** 03 74 18 20 50  
**Nombre de places :** 20  
**Horaires :** 8h à 18h  
Ouvert du lundi au vendredi

### ④ Multi-accueil La forêt enchantée

**Adresse :** 67, rue du Ganspette  
62910 Éperlecques  
**Mail :** pe-eperlecques@ca-pso.fr  
**Tél :** 03 74 18 21 40  
**Nombre de places :** 20  
**Horaires :** 7h30 à 18h30  
Ouvert du lundi au vendredi

### ⑤ Multi-accueil Méli-mélodie

**Adresse :** Rue Bizet  
62219 Longuenesse  
**Mail :** pe-longuenesse@ca-pso.fr  
**Tél :** 03 74 18 21 52  
**Nombre de places :** 30  
**Horaires :** 7h30 à 18h30  
Ouvert du lundi au vendredi

### ⑥ Multi-accueil Croque'lune

**Adresse :** 1, rue de l'Abbé Carlier  
62500 Saint-Martin-lez-Tatinghem  
**Mail :** pe-stmartin@ca-pso.fr  
**Tél :** 03 74 18 21 19  
**Nombre de places :** 16  
**Horaires :** 8h à 18h  
Ouvert du lundi au vendredi

### ⑦ Multi-accueil Les petits cavaliers

**Adresse :** 5, rue Claudine Darras  
62500 Saint-Omer  
**Mail :** pe-stomer@ca-pso.fr  
**Tél :** 03 74 18 21 30  
**Nombre de places :** 25  
**Horaires :** 7h30 à 18h30  
Ouvert du lundi au vendredi



# Où se renseigner ?

Premier lieu de proximité, le Relais Petite Enfance est présent sur tout le territoire. Des permanences sont à votre disposition sur 7 sites en fonction de votre lieu d'habitation.







## UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES

Un Relais Petite Enfance réparti sur 7 sites

# Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite enfance vous donne toutes les informations qui vous seront utiles :

- **Pour rechercher un mode d'accueil**
- **Pour votre statut de parent-employeur :**
- **Le contrat d'accueil, le contrat de travail et le calcul de la mensualisation...**
- **Les déclarations à Pajemploi, les aides financières...**

COMMUNE D'HABITATION	RELAIS PETITE ENFANCE	COMMUNE D'HABITATION	RELAIS PETITE ENFANCE
Arques	Arques	Mametz	Aire-sur-la-Lys
Aire-sur-la-Lys	Aire-sur-la-Lys	Mentque-Norbécourt	Eperlecques
Audincthun	Fauquembergues	Merck-Saint-Liévin	Fauquembergues
Avroult		Moringhem	St-Martin-lez-Tatinghem
Bayenghem-les-Eperlecques	Eperlecques	Moulle	
Beaumetz-lès-Aire	Fauquembergues	Nordausques	Eperlecques
Bellinghem	Aire-sur-la-Lys	Nort-Leulinghem	
Blendecques	Arques	Quiestède	Aire-sur-la-Lys
Bomy	Fauquembergues	Racquinghem	
Campagne-lès-Wardrecques	Arques	Reclinghem	Fauquembergues
Clairmarais		Renty	
Coyecques	Fauquembergues	Roquetoire	Aire-sur-la-Lys
Delettes	Aire-sur-la-Lys	Saint-Augustin	
Dennebroeucq	Fauquembergues	St-Martin-lez-Tatinghem	St-Martin-lez-Tatinghem
Ecques	Aire-sur-la-Lys	St-Martin-d'Hardinghem	Fauquembergues
Enquin-lès-Guinegatte	Fauquembergues	Saint-Omer	Saint-Omer
Eperlecques	Eperlecques	Salperwick	St-Martin-lez-Tatinghem
Erny-Saint-Julien		Serques	
Fauquembergues	Fauquembergues	Thérouanne	Aire-sur-la-Lys
Febvin-Palfart		Thiembronne	Fauquembergues
Fléchin		Tilques	St-Martin-lez-Tatinghem
Hallines	Longuenesse	Tournehem-sur-la-Hem	Eperlecques
Helfaut	Arques	Wardrecques	Arques
Heuringhem	Aire-sur-la-Lys	Wittes	Aire-sur-la-Lys
Houlle	St-Martin-lez-Tatinghem	Wizernes	Longuenesse
Laires	Fauquembergues	Zouafques	Eperlecques
Longuenesse	Longuenesse		

## Adresses & coordonnées des sites du Relais Petite Enfance

### ↘ Site d'Aire-sur-la-Lys

**Adresse :** rue du nouveau quai  
62120 Aire-sur-la-Lys  
**Mail :** rpe-airesurlalys@ca-pso.fr  
**Tél :** 03.74.18.21.03 / 06 88 03 25 99

### ↘ Site d'Arques

**Adresse :** rue de Sète  
62510 Arques  
**Tél :** 03 74 18 20 54  
**Mail :** rpe-arques@ca-pso.fr

### ↘ Site d'Éperlecques

**Adresse :** 5, la Place  
62910 Eperlecques  
**Mail :** rpe-eperlecques@ca-pso.fr  
**Tél :** 07 72 34 67 79

### ↘ Site de Nordausques

**Adresse :** 99, rue de la mairie  
62890 Nordausques  
**Mail :** rpe-eperlecques@ca-pso.fr  
**Tél :** 07 72 34 67 79

### ↘ Site de Fauquembergues

**Adresse :** Maison des Services Publics  
23, rue Jonnart 62560 Fauquembergues  
**Mail :** rpe-fauquembergues@ca-pso.fr  
**Tél :** 03 74 18 22 18

### ↘ Site d'Enquin-lez-Guinegate

**Adresse :** 4, rue des écoles  
62145 Enquin-lez-Guinegate  
**Tél :** 03 21 88 17 37

### ↘ Site de Longuenesse

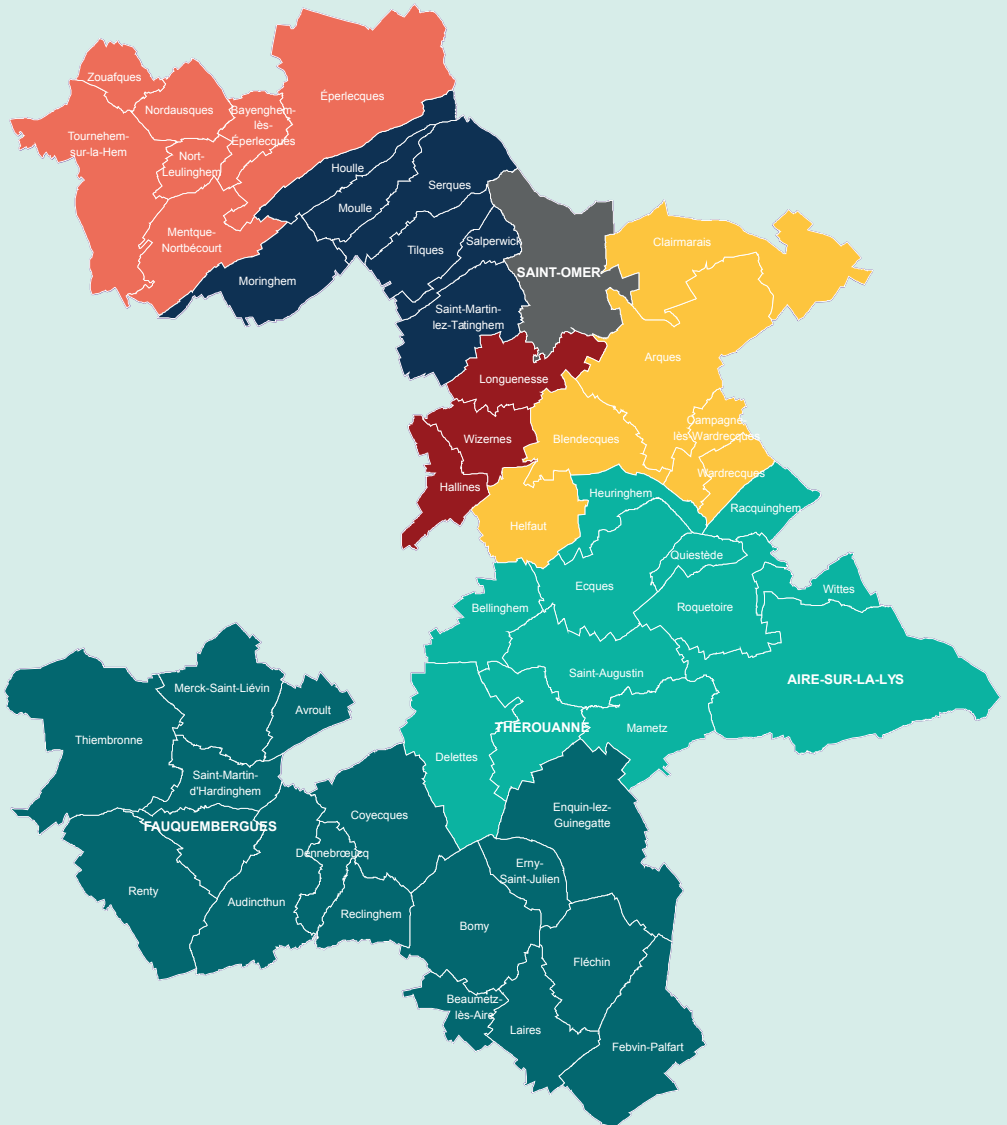
**Adresse :** rue Bizet  
62219 Longuenesse  
**Mail :** rpe-longuenesse@ca-pso.fr  
**Tél :** 03 74 18 21 58 / 06 79 54 90 42

### ↘ Site de Saint-Martin-lez-Tatinghem

**Adresse :** 1 rue de l'Abbé Carlier  
62500 Saint-Martin-lez-Tatinghem  
**Mail :** rpe-stmartin@ca-pso.fr  
**Tél :** 03 74 18 21 28 / 07 57 07 67 99

### ↘ Site de Saint-Omer

**Adresse :** 5 rue Claudine Darras  
62500 Saint-Omer  
**Mail :** rpe-stomer@ca-pso.fr  
**Tél :** 03 74 18 21 36





# Les infos pratiques



## Pré-inscriptions en multi-accueil

Les fiches de pré-inscription sont à retirer sur place auprès de la directrice qui vous donnera les premières informations utiles. Il n'y a pas de critères d'attribution des places, toutefois la priorité sera donnée aux familles domiciliées sur le territoire de la CAPSO. L'inscription définitive sera confirmée au plus tard deux mois avant la date demandée.

## Recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le)

Le Relais Petite Enfance est à votre écoute pour vous orienter et vous fournir la liste des assistants maternels. Vous pourrez également être informés sur le contrat d'accueil, le contrat de travail, les droits, les devoirs des parents-employeurs et les aides financières (CAF, Conseil Régional, crédit d'impôt).

## La période d'adaptation

Quel que soit le mode de garde choisi, il est préférable de prévoir une période d'adaptation pendant laquelle votre enfant s'habituerait progressivement à un nouvel environnement. Cette période, plus ou moins longue en fonction des réactions de l'enfant est à programmer au moment de l'inscription.

## Le comparatif entre accueil collectif et accueil individuel

ACCUEIL COLLECTIF	
LIEU	Lieu adapté et agréé par la Protection Maternelle et Infantile (PMI)
HORAIRES	Fixes mais souples dans le choix des créneaux
ENCADREMENT	Équipe de professionnels diplômés ou qualifiés managés par une directrice
NOMBRE D'ENFANTS	De 15 à 36 enfants
ACTIVITÉS	Programmées dans le projet pédagogique
SOCIALISATION	Un des objectifs de cet accueil
SANTÉ- SÉCURITÉ	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Local sécurisé, aménagement adapté</li><li>&gt; Présence d'une infirmière au-delà de 25 places</li><li>&gt; Contagion fréquente entre enfants</li><li>&gt; Mise en place de protocoles médicaux et d'administration des médicaments avec ordonnance du médecin</li><li>&gt; Accueil des enfants porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique avec Projet d'accueil individualisé (PAI)</li></ul>
ENGAGEMENT	Signature du règlement de fonctionnement et du contrat d'accueil
TARIFS	Réglementés en fonction des revenus et de la composition de la famille
AIDE FINANCIÈRE	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; La CAF verse sa participation directement au gestionnaire de la structure</li><li>&gt; Aide du Conseil Régional</li><li>&gt; Crédit d'impôt</li></ul>

## ACCUEIL INDIVIDUEL

Domicile de l'assistant maternel  
(après accord du service PMI)

Possibilité de souplesse

Un assistant maternel agréé et formé par  
le Conseil Départemental accueil familial

De 1 à 4 enfants

À la discrétion de l'assistant maternel

Selon le nombre d'enfants accueillis  
et la fréquentation du Relais Petite  
Enfance par l'assistant maternel

- > Sécurité du domicile  
certifié par l'agrément
- > Accueil des enfants malades  
régis par le contrat d'accueil
- > Administration des médicaments  
avec ordonnance du médecin
- > Accueil possible des enfants porteurs  
de handicap ou de maladie chronique

Signature du contrat d'accueil  
et du contrat de travail

Fixés par l'assistant maternel  
dans les limites autorisées par la Caf

- > Aide de la CAF versée aux parents
- > Aide du Conseil Régional
- > Crédit d'impôt

## Les 3 types d'accueil

- **Accueil régulier**
- **Accueil occasionnel**
- **Accueil d'urgence**

**L'accueil régulier** est basé sur le principe de récurrence (par exemple tous les jours ou tous les lundi) et sur une longue période, il est utilisé fréquemment par les parents qui travaillent.

**L'accueil occasionnel** vous permet de libérer du temps pour des activités de loisirs, des rendez-vous, des démarches administratives. Cet accueil peut durer d'une heure à une journée mais pas de façon régulière.

**L'accueil d'urgence** est réservé aux parents qui sont confrontés à un événement qu'ils n'ont pas pu anticiper (hospitalisation, convocation par une administration...)

# Les tarifs

## Accueil collectif

La participation familiale est calculée selon le barème fixé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales en fonction du nombre d'enfants à charge et des revenus du foyer.

Le tarif horaire est calculé comme suit :

Formule :  $\frac{\text{Total des salaires et revenus bruts annuels}}{12} \times \text{Taux d'effort}$

Nombre d'enfants	1	2	3	4-5-6-7	8 et plus
Taux d'effort	0,06%	0,05%	0,04%	0,03%	0,02%

### EXEMPLE :



Une famille avec deux enfants et un revenu mensuel de 2100 €, se verra appliquer un tarif horaire de :  
 $2100 \times 0.05\% = 1,05 \text{ €}$

## Accueil individuel

L'assistant maternel a la possibilité de fixer un tarif horaire brut de base qui ne peut être inférieur à 0,281 fois le SMIC horaire brut.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou, le cas échéant, la caisse de Mutualité Sociale Agricole (MSA) prend en charge : 100% des cotisations sociales dues pour l'assistant(e) maternel(le) et une partie de la rémunération de votre assistant(e) maternel(le) : le montant de cette aide dépend de vos revenus, du nombre d'enfants à votre charge et de leur âge : un minimum de 15% de la dépense restera toutefois à votre charge.

# Lieu d'animation enfants-parents : soutien à la parentalité\*

Vous souhaitez faire une activité avec votre enfant ?  
Vous souhaitez échanger avec d'autres parents ou des  
professionnels de la petite enfance ?

Le lieu d'animation enfants-parents est ouvert à Arques, à  
l'Espace Petite Enfance, rue de Sète, le **mercredi matin de 9h  
à 11h sans inscription et gratuitement.**



*\*NB : Ce n'est pas un lieu d'accueil.*



# La Caf du Pas-de-Calais au service des familles

La Caf du Pas-de-Calais accompagne les moments importants de la vie des familles : naissance, jeunesse, logement, soutien à la parentalité, insertion... La Caf soutient les parents lors de l'arrivée d'un enfant au sein du foyer, en apportant un soutien financier aux familles et aux structures d'accueil et de garde.



## VOUS ATTENDEZ UN ENFANT

### Préparez l'arrivée de bébé avec les forums naissance

Si vous attendez un enfant, la Caf vous invite à participer à l'un des forums Naissance organisé sur l'Audomarois. **Ces temps d'échanges avec des professionnels de la Caf et de la petite enfance** vous permettent de découvrir l'ensemble des aides liées à l'arrivée d'un enfant proposées par la Caf et ses partenaires.



## PREMIÈRE NAISSANCE, NAISSANCE MULTIPLE

### Rencontrez nos travailleurs sociaux

Pas évident pour les futurs parents de préparer une première grossesse ou une naissance multiple ! **Un travailleur social peut vous accompagner dans vos démarches avec la Caf et nos partenaires.** Cette rencontre est aussi l'occasion de vous aider à trouver vos repères et vous soutenir dans votre quotidien de parents. **Contactez-nous pour un rendez-vous au 03.21.98.52.66.**



## LE POINT INFO PETITE ENFANCE

### Toute l'information essentielle pour les parents

**Le Point Info Petite Enfance** vous aide à trouver la solution la plus adaptée pour garder votre enfant, à prendre une décision sur un éventuel congé parental, vous informe sur vos droits aux prestations délivrées par la Caf, vous accompagne dans les démarches à accomplir et vous oriente vers les autres services compétents. **Contactez-nous pour un rendez-vous au 03.21.98.52.66.**



## VOUS ÊTES ENCEINTE ? LA NAISSANCE DE BÉBÉ APPROCHE ?

**Déclarez à votre Caf votre grossesse et la naissance de votre enfant** via l'Espace Mon Compte sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou sur l'application mobile " Caf - Mon Compte " , rubrique « Déclarer un changement de situation ». Votre demande sera immédiatement enregistrée.

Pratique : si vous devez envoyer à votre Caf le Cerfa, prenez-le en photo et envoyez-le via l'application Caf - Mon compte !





## DES ESPACES DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGES

### Toute l'information essentielle pour les parents

La Caf participe au financement des **Relais d'Assistants Maternels (RAM)** ou **Relais petite enfance**, des lieux d'échanges et d'information ouverts aux parents et aux assistant(e)s maternel(le)s. Vous y trouverez des informations pratiques sur les modes d'accueil, les assistant(e)s maternel(e)s à proximité, le rôle d'employeur ou encore les aides financières disponibles.



## LES SOLUTIONS D'ACCUEIL INDIVIDUEL

### Assistant(e) maternel(le), garde à domicile

La **prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)** est une aide financière versée aux parents jusqu'aux 3 ans de l'enfant et 6 ans pour le **Complément de libre choix du Mode de Garde (Cmg)**. Avec la Paje, la Caf vous aide à financer l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) ou d'une garde à domicile. Pour en savoir plus, **rendez-vous sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr), rubrique «S'informer sur les aides» puis «Petite enfance».**



## LES SOLUTIONS D'ACCUEIL COLLECTIF

### Crèches, microcrèches...

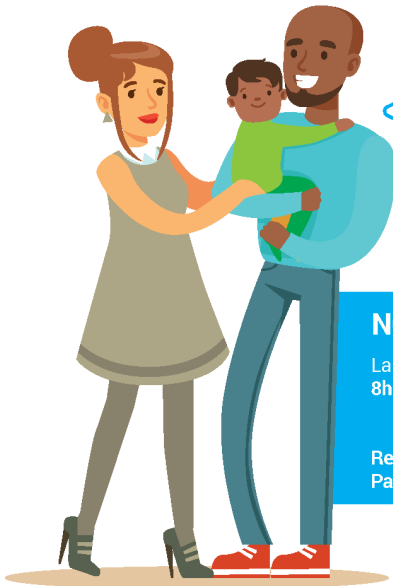
De nombreuses crèches reçoivent en direct un financement de la Caf, **ce qui vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel**. En effet, la Caf soutient financièrement certaines structures d'accueil collectif en leur versant des subventions pour aider à la construction et au fonctionnement de ces établissements. **En contrepartie, ces structures d'accueil doivent adapter leurs tarifs** en fonction des ressources des familles selon un barème national.

Pour découvrir l'offre de services de votre Caf, rendez-vous sur [Caf.fr](http://Caf.fr) ou téléchargez l'appli mobile gratuite Caf Mon compte

## NOUS RENCONTRER

La Caf du Pas-de-Calais est ouverte **du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 en continu**, à Saint-Omer, rue Saint Sépulcre.

Retrouvez la liste de tous les points d'accueil de la Caf du Pas-de-Calais sur [www.pas-de-calais.caf.fr](http://www.pas-de-calais.caf.fr)



# Pas-de-Calais

Le Département

Solidarités

## La Protection Maternelle et Infantile (PMI) accompagne les familles au quotidien

Médecins, sages-femmes, puéricultrices, psychologues, animateurs,  
vous soutiennent à chaque étape importante de votre grossesse  
et de la vie de votre enfant (de la naissance à 6 ans).

### Vous attendez un enfant

Une sage-femme peut vous accompagner :

- entretien prénatal précoce (4<sup>e</sup> mois),
- suivi médical de la grossesse,
- informations des futurs parents.



### Votre enfant vient de naître

Dès la maternité, nous vous accompagnons  
pour le bien-être de votre enfant :

- liens parents-enfant,
- allaitement maternel et alimentation,
- développement et épanouissement,
- rythme de vie : sommeil, jeux...
- suivi médical, vaccinations, soins,
- modes d'accueil.

### Votre enfant grandit

Le médecin et la puéricultrice participent au  
suivi médical de votre enfant et vous  
accompagnent dans les démarches de soins :

- consultations médicales de prévention :  
évaluation du bon développement de l'enfant,  
examens médicaux et vaccinations,
- à l'école : bilans de santé à l'âge de 4 ans.



### Des consultations près de chez vous ...

Aire-sur-la-Lys, Arques, Blendecques, Enquin-  
lez-Guinegatte, Ecques, Fauquembergues,  
Racquinghem, Wizernes

Informations et rdv au 03 21 38 11 25

Eperlecques, Longuenesse, Saint-Martin-Lez-  
Tatinghem, Saint-Omer

Informations et rdv au 03 21 12 28 30

**Vous souhaitez être conseillé(e) en matière de contraception ou bénéficier d'un suivi gynécologique ?** Le Centre de Planification ou d'Education Familiale (CPEF) se tient à votre service au 03 21 21 62 33.



## Vous attendez un enfant

Ressortissants agricoles, la MSA vous accompagne dans les démarches que vous devez accomplir. Elle vous aide à faire valoir vos droits ( prestations familiales, remboursement de soins, etc.) .

La MSA vous conseille sur les différents modes de garde existants pour vos enfants et les aides financières auxquelles vous pouvez avoir droit.

### Ma déclaration de grossesse

- j'envoie ma déclaration de grossesse à ma MSA avant la 14<sup>ème</sup> semaine : le volet santé et le volet famille.

### 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> mois Début du congé maternité

- la durée totale de mon congé maternité est de 16 semaines. J'ai la possibilité de reporter, en fonction de mon état de santé, 3 semaines de mon congé prénatal de maternité après ma date d'accouchement.

Après l'accouchement, j'envoie l'acte de naissance de mon enfant à ma MSA pour lui ouvrir des droits en santé et en famille.

### Faire garder bébé

- pour m'aider financièrement si je fais garder bébé (assistante maternelle, crèche ...) je fais une demande de complément de libre choix du mode de garde (CMG) sur mon espace privé.

- je déclare mon assistante maternelle/employée à domicile sur [www.pajemploi.urssaf.fr](http://www.pajemploi.urssaf.fr), si c'est le mode de garde que j'ai choisi.

Afin de faciliter **l'accueil de votre premier enfant**, dans le cadre de son action sanitaire et sociale, la MSA vous propose **une aide de 300€**.

**Tous mes frais médicaux sont pris en charge à 100% par la MSA** du 1er jour du 6ème mois de grossesse jusqu'au 12ème jour après la naissance et **les frais de santé pour mon bébé sont pris en charge à 100% par la MSA**.



**MSA Aire sur la Lys**  
 Résidence de l'arsenal, Boulevard de la manutention,  
 LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI  
[nord-pasdecalsais.msa.fr](http://nord-pasdecalsais.msa.fr)



L'essentiel & plus encore

